

## CONSIGNES POUR LES USAGERS SUR LES DECHETERIES

### CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES  
INFORMATIONS  
UTILES

**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

#### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

#### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

#### QUELS SONT LES SIGNES ?

#### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

##### STADE 1

Cas importés sur le territoire

---

→ Objectif  
Freiner l'introduction du virus

##### STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

---

→ Objectif  
Limiter la propagation du virus

##### STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

---

→ Objectif  
Limiter les conséquences de la circulation du virus

##### STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

La déchèterie réouvre ses portes à compter du 04 Mai 2020. Cette réouverture se fera sous certaines conditions afin de lutter contre la propagation du COVID-19.

### VOTRE DEPLACEMENT EST-IL INDISPENSABLE ?

Les déplacements doivent être cohérents au vu de cette période de confinement et s'avérer réellement nécessaires. Nous vous demandons de venir à la déchèterie **uniquement si vous ne pouvez pas stocker vos déchets**.

Par exemple, des solutions existent pour conserver (et réutiliser) ses tontes & branchages à la maison

Vous souhaitez vous rendre en déchèterie, pour cela vous vous engagez à respecter les règles d'accès et de sécurité suivantes :

### LES GESTES BARRIERES

- Garder une distance minimum de 1.5 m avec toute personne présente sur le site,
- Porter obligatoirement un masque ou tout autre écran anti-postillon tout au long de votre dépôt (pas de mise à disposition sur place),
- Disposer de gel hydroalcoolique (pas de mise à disposition sur place) et impossibilité de se laver les mains sur la déchèterie.
- Ne pas avoir de symptômes du Coronavirus,
- Ne pas avoir de personne de votre entourage atteintes du Coronavirus ou présentant des

symptômes,

## CONDITIONS D'ACCES ET PREPARATION DU DEPOT

- Prendre obligatoirement un rendez-vous pour vous rendre en déchèterie (par téléphone)
- Limiter vos demandes de rendez-vous à 1 fois tous les 15 jours afin de permettre au maximum de personne souhaitant se rendre en déchèterie de pouvoir le faire,
- Respecter le créneau horaire fixé pour le RDV,
- Limiter la durée de votre dépôt à 10 min,
- Remplir une attestation et cocher la case « Déplacement pour effectuer des achats de première nécessité »
- **Vous munir de votre carte d'accès et du mail de confirmation de RDV imprimé. A défaut votre entrée sera refusée.**
- Venir seul dans votre véhicule, 2 personnes seront acceptées en cas de dépôt d'objets volumineux. Les agents de la déchèterie n'aideront pas au déchargement. Les enfants et animaux ne seront pas admis sur la déchèterie.
- Les tracteurs avec remorque sont interdits,
- Le règlement de la déchèterie s'applique :
  - Limiter votre chargement à 4 m<sup>3</sup> maximum
  - La récupération des déchets est interdite
  - Les échanges/dons d'objets sont interdits
  - Trier vos déchets dans votre véhicule,

## PENDANT LE RDV

- Patienter calmement votre tour (possibilité d'attente en cas d'intervention de prestataires pendant les ouvertures notamment)
- Suivre les consignes données par les agents de déchèteries,
- Nettoyer tout déversement de déchets sur le sol. Attention, un balai et une pelle seront mis à disposition des usagers, pour utiliser ces outils se nettoyer les mains au gel hydroalcoolique avant utilisation (pas disponible sur place). N'hésitez pas à apporter vos propres outils (pelle/balai).

En cette période particulière, il est primordial des respecter ces consignes afin de protéger les agents qui œuvrent pour la continuité du service ainsi que pour tous les usagers se rendant en déchèterie.

En cas de non-respect des consignes ci-dessus, un signalement sera fait par les agents et toute demande de dépôt ultérieure vous sera refusée.